AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1998
FR0000121972-FS0767

23 décembre 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SCHNEIDER ELECTRIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 décembre 2013, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 décembre 2013, le seuil de 5% des droits de vote de la société SCHNEIDER ELECTRIC et détenir 30 076 279 actions SCHNEIDER ELECTRIC représentant autant de droits de vote, soit 5,36% du capital et 4,98% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SCHNEIDER ELECTRIC sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 561 032 452 actions représentant 603 622 628 droits de vote.